



Assainissement collectif

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2019

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0)	4
1.4.	Nombre d'abonnés	5
1.5.	Volumes facturés	5
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents	6
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	6
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	6
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	7
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	15
1.10.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	15
1.10.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	15
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	16
2.1.	Modalités de tarification	16
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0)	18
2.3.	Recettes	21
3.	Indicateurs de performance	22
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	22
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)	22
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	24
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	25
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	26
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	27
4.	Financement des investissements.....	29
4.1.	Montants financiers.....	29
4.2.	Etat de la dette du service	29
4.3.	Amortissements	29
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	30
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	30
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	31
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)	31
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	31
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	32

1. Caractérisation technique du service

1.1. *Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau ☐ communal
☒ intercommunal

- Nom de la collectivité : SAEPA DU BRAY SUD
- Nom de l'entité de gestion: assainissement collectif
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	☒	☐
Transport	☒	☐
Dépollution	☒	☐
Contrôle de raccordement	☒	☐
Elimination des boues produites	☒	☐
Et à la demande des propriétaires : Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	☒	☐
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	☒	☐

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Avesnes-en-Bray, Beauvoir-en-Lyons, Bosc-Hyons, Bouchevilliers, Brémontier-Merval, Bézancourt, Croisy-sur-Andelle, Elbeuf-sur-Andelle, Ernemont-la-Villette, Ferrières-en-Bray, Gournay-en-Bray, La Feuillie, La Haye, Le Héron, Martagny, Montroty, Morville-sur-Andelle, Neuf-Marché, Nolléval, Saint-Pierre-es-Champs, Vascœuil
- Existence d'une CCSPL ☐ Oui ☒ Non
- Existence d'un zonage ☒ Oui, date d'approbation* : 05 décembre 2014¹ ☐ Non
- Existence d'un règlement de service ☒ Oui, date d'approbation* : 30 novembre 2016 ☐ Non

* Approbation en assemblée délibérante

¹ Zonage d'assainissement de l'ancien Syndicat du Bray Sud

1.2. **Mode de gestion du service**



Le service est exploité en **Délégation par Entreprise privée**

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : VEOLIA Eau
- Date de début de contrat : 01/01/2017
- Date de fin de contrat initial : 31/12/2029
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 31/12/2029
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 0
- Nature exacte de la mission du prestataire : (cf. annexe)

1.3. **Estimation de la population desservie (D201.0)**



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **11 471** habitants au 31/12/2019 (11 657 au 31/12/2018).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **4 837** abonnés au 31/12/2019 (5 024 au 31/12/2018).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2018	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2019	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2019	Nombre total d'abonnés au 31/12/2019	Variation en %
Beauvoir-en-Lyons	91			93	2,2%
Bézancourt	84			85	1,2%
Croisy-sur-Andelle	213			204	-0,44%
Ferrières-en-Bray	685			685	0,0%
Gournay-en-Bray	3015			2992	-0,8%
La Feuillie	203			208	2,5%
Montroty	99			99	0,0%
Neuf-Marché	230			232	0,9%
Nolléval	125			121	-3,3%
Saint-Pierre-es-Champs	156			156	0,0%
Vascoeuil	123			118	1,0%
Total	5 024			4 993	-0,62%

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 4 993.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 61,06 abonnés/km) au 31/12/2019. (63,83 abonnés/km au 31/12/2018).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,37 habitants/abonné au 31/12/2019. (2,32 habitants/abonné au 31/12/2018).

1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2018 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2019 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾			
Abonnés non domestiques			
Total des volumes facturés aux abonnés	390 792	428 475	9,6%

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.6. Détail des imports et exports d'effluents



Aucuns imports et exports d'effluents n'ont été effectués.

1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2019 (0 au 31/12/2018).

1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 79,22 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 79,22 km (78,71 km au 31/12/2018).

0 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.



1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 8 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Station d'épuration de BEAUVOIR EN LYONS

Code Sandre de la station : 037606701000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Disques biologiques									
Date de mise en service		02/02/2018									
Commune d'implantation		Beauvoir-en-Lyons (76067)									
Lieu-dit		Le Bourg									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		370									
Nombre d'abonnés raccordés		93									
Nombre d'habitants raccordés		147									
Débit de référence journalier admissible en m³/j		58									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☐ Autorisation en date du ... ☒ Déclaration en date du 27/05/2015...									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Sol							
		Nom du milieu récepteur		Fosse d'infiltration							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		☐ et ☐ ou							
DCO		125		☐ et ☐ ou							
MES		30		☐ et ☐ ou							
NGL (moyenne annuelle)		90		☐ et ☐ ou							
NTK		-		☐ et ☐ ou							
pH		-		☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺		-		☐ et ☐ ou							
Pt		-		☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
25/03/2019	Non	8	99	57	99	62	91	64,8	43	9,8	51

STEU N°2 : Station d'épuration de BEZANCOURT
Code Sandre de la station : 037609301000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Disques biologiques							
Date de mise en service				31/12/2005							
Commune d'implantation				Bézancourt (76093)							
Lieu-dit				Le village							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				330							
Nombre d'abonnés raccordés				85							
Nombre d'habitants raccordés				122							
Débit de référence journalier admissible en m³/j				50							
Prescriptions de rejet											
Soumise à				☐ Autorisation en date du ... ☒ Déclaration en date du 27/11/2003...							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Sol							
		Nom du milieu récepteur		Infiltration							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		☐ et ☐ ou							
DCO		125		☐ et ☐ ou							
MES		30		☐ et ☐ ou							
NGL		-		☐ et ☐ ou							
NTK		15		☐ et ☐ ou							
pH		-		☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺		-		☐ et ☐ ou							
Pt		-		☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
12/04/2018	Oui	3	99	52	96	8	99	30,07	83	10,1	49
30/06/2016	Oui	5	100	69	99	20	99	24,81	88	9,55	72
02/10/2014	Oui	<3	100	63	97	2,80	99	34,1	81	9,71	63

STEU N°3 : Station d'épuration de CROISY SUR ANDELLE / VASCOEUIL
Code Sandre de la station : 030000176201

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Boue activée aération prolongée (très faible charge)							
Date de mise en service				2014							
Commune d'implantation				Croisy sur Andelle (76201)							
Lieu-dit				Le grand clos							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				1483							
Nombre d'abonnés raccordés				322							
Nombre d'habitants raccordés				925							
Débit de référence journalier admissible en m³/j				228							
Prescriptions de rejet											
Soumise à				☐ Autorisation en date du ... ☒ Déclaration en date du 01/04/2011							
Milieu récepteur du rejet				Type de milieu récepteur		Eau douce de surface					
				Nom du milieu récepteur		L'Andelle					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		☐ et ☐ ou							
DCO		90		☐ et ☐ ou							
MES		30		☐ et ☐ ou							
NGL		20		☐ et ☐ ou							
NTK		15		☐ et ☐ ou							
pH		-		☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺		-		☐ et ☐ ou							
Pt		8,5		☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
03/04/2018	Oui	< 3	99	20	96	3,1	98	2,27	97	5,16	38

STEU N°4 : Station d'épuration de GOURNAY EN BRAY
Code Sandre de la station : 037631201000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Boue activée aération prolongée (très faible charge)							
Date de mise en service				31/12/2004							
Commune d'implantation				Gournay-en-Bray (76312)							
Lieu-dit				La Ville							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				10450							
Nombre d'abonnés raccordés				3 677							
Nombre d'habitants raccordés				7 260							
Débit de référence journalier admissible en m³/j				1 975							
Prescriptions de rejet											
Soumise à				☒ Autorisation en date du 12/04/2019... ☐ Déclaration en date du...							
Milieu récepteur du rejet				Type de milieu récepteur		Eau douce de surface					
				Nom du milieu récepteur		L'Epte					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		15		☐ et ☐ ou							
DCO		50		☐ et ☐ ou							
MES		20		☐ et ☐ ou							
NGL		10		☐ et ☐ ou							
NTK		5		☐ et ☐ ou							
pH		-		☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺		-		☐ et ☐ ou							
Pt		1		☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
10/04/2018	Oui	3	97	31	93	8,2	94	3,77	95	0,46	94
17/11/2016	Non	<3	99	32	95	15	96	16	74	043	95
02/10/2014	oui	<3	99	37	98	7,6	92	2,28	97	1,45	91

STEU N°5 : Station d'épuration de LA FEUILLIE
Code Sandre de la station : 037626301000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Disques biologiques							
Date de mise en service				02/01/2014							
Commune d'implantation				La Feuille (76263)							
Lieu-dit				Le village							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				1100							
Nombre d'abonnés raccordés				208							
Nombre d'habitants raccordés				560							
Débit de référence journalier admissible en m³/j				168							
Prescriptions de rejet											
Soumise à				☐ Autorisation en date du ... ☒ Déclaration en date du 04/06/2007...							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Sol							
		Nom du milieu récepteur		Infiltration							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		☐ et ☐ ou							
DCO		125		☐ et ☐ ou							
MES		30		☐ et ☐ ou							
NGL		25		☐ et ☐ ou							
NTK		15		☐ et ☐ ou							
pH		-		☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺		-		☐ et ☐ ou							
Pt		-		☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
15/04/2019	Non	16	94	89	85	34	82	42,26	44	11	11
21/11/2017	Non	21	83	102	76	35	81	23,44	-	8,39	7

STEU N°6 : Lagunage de MONTROT
Code Sandre de la station : 037645001000

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Lagunage aéré							
Date de mise en service				31/12/2000							
Commune d'implantation				Montrot (76450)							
Lieu-dit				Folleville							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				470							
Nombre d'abonnés raccordés				99							
Nombre d'habitants raccordés				197							
Débit de référence journalier admissible en m³/j				70							
Prescriptions de rejet											
Soumise à				☐ Autorisation en date du ... ☒ Déclaration en date du 03/05/2001							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Sol					
		Nom du milieu récepteur				INFILTRATION					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou				Rendement (%)	
DBO ₅		25				☐ et ☐ ou					
DCO		125				☐ et ☐ ou					
MES		35				☐ et ☐ ou					
NGL		-				☐ et ☐ ou					
NTK		15				☐ et ☐ ou					
pH		-				☐ et ☐ ou					
NH ₄ ⁺		-				☐ et ☐ ou					
Pt		-				☐ et ☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
17/04/2018	Oui	11	97	91	90	12	97	71,8	58	9,94	27
18/08/2015	Oui	<3	99	25	96	2	99	21,23	65	9,01	0
04/04/2013	Oui	5	99	58	94	12	97	87	34	11,1	22

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°7 : Station d'épuration de NEUF MARCHE
Code Sandre de la station : 030000176463

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)									
Date de mise en service		01/04/2013									
Commune d'implantation		Neuf Marché (76463)									
Lieu-dit		Le Bourg									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1 200									
Nombre d'abonnés raccordés		388									
Nombre d'habitants raccordés		700									
Débit de référence journalier admissible en m³/j		283									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		☐ Autorisation en date du ... ☒ Déclaration en date du 08/03/2010									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Rivière							
		Nom du milieu récepteur		Epte							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		☐ et		☐ ou					
DCO		90		☐ et		☐ ou					
MES		30		☐ et		☐ ou					
NGL		15		☐ et		☐ ou					
NTK		10		☐ et		☐ ou					
pH		-		☐ et		☐ ou					
NH ₄ ⁺		-		☐ et		☐ ou					
Pt		2		☐ et		☐ ou					
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
25/04/2018	Non	< 3	99	20	98	2,6	99	17,09	90	0,11	99
30/06/2016	Oui	4	99	21	95	5,1	99	11,7	89	0,2	99
04/04/2013	Oui	5	99	58	94	12	97	87	34	11,1	22

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°8 : Station d'épuration de NOLLEVAL
Code Sandre de la station : 030000176469

Caractéristiques générales											
Filière de traitement (cf. annexe)				Filtre à sable vertical drainé							
Date de mise en service				2002							
Commune d'implantation				Nolléval (76469)							
Lieu-dit				Montagny							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾				310							
Nombre d'abonnés raccordés				121							
Nombre d'habitants raccordés				140							
Débit de référence journalier admissible en m³/j				46,5							
Prescriptions de rejet											
Soumise à				☐ Autorisation en date du ... ☒ Déclaration en date du 27/05/2003							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Rivière		Nom du milieu récepteur		Epte			
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		☐ et ☐ ou							
DCO		125		☐ et ☐ ou							
MES		35		☐ et ☐ ou							
NGL		-		☐ et ☐ ou							
NTK		40		☐ et ☐ ou							
pH		-		☐ et ☐ ou							
NH ₄ ⁺		-		☐ et ☐ ou							
Pt		-		☐ et ☐ ou							
Charges rejetées par l'ouvrage											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
16/10/2018	Non	68	82	296	70	99	75	111,82	26	12,6	13

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.10.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2018 en tMS	Exercice 2019 en tMS
Station d'épuration de BEAUVOIR EN LYONS (Code Sandre : 037606701000)	0	0
Station d'épuration de BEZANCOURT (Code Sandre : 037609301000)	1,1	0
Station d'épuration de CROISY SUR ANDELLE / VASCOEUIL (Code Sandre : 030000176201)	3,4	13,4
Station d'épuration de GOURNAY EN BRAY (Code Sandre : 037631201000)	21,5	61,2
Station d'épuration de LA FEUILLIE (Code Sandre : 037626301000)	0	0
Lagunage de MONTROT (Code Sandre : 037645001000)	0	130
Station d'épuration de NEUF MARCHE (Code Sandre : 030000176463)	0	0
Station d'épuration de NOLLEVAL (Code Sandre : 030000176469)	0	0
Total des boues produites	26	204,6

1.10.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2018 en tMS	Exercice 2019 en tMS
Station d'épuration de BEAUVOIR EN LYONS (Code Sandre : 037606701000)	0	0
Station d'épuration de BEZANCOURT (Code Sandre : 037609301000)	1,1	0
Station d'épuration de CROISY SUR ANDELLE / VASCOEUIL (Code Sandre : 030000176201)	3,4	13,4
Station d'épuration de GOURNAY EN BRAY (Code Sandre : 037631201000)	21,5	61,2
Station d'épuration de LA FEUILLIE (Code Sandre : 037626301000)	0	0
Lagunage de MONTROT (Code Sandre : 037645001000)	0	130
Station d'épuration de NEUF MARCHE (Code Sandre : 030000176463)	0	0
Station d'épuration de NOLLEVAL (Code Sandre : 030000176469)	0	0
Total des boues évacuées	26	204,6

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
Frais d'accès au service:		
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	2000 €	2000 €
Participation aux frais de branchement		

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

La grille tarifaire a été modifiée entre 2019 et 2020.

Tarifs		Au 01/01/2019			
		Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	La Haye
Part de la collectivité					
Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement ⁽¹⁾	0 €			
Part proportionnelle (€ HT/m³)					
	Prix au m³ de 0 à 200 m³	1,2269 €/m³	0,8665 €/m³	1,3964 €/m³	1,5894€/m³
	Prix au m³ au-delà de 200 m³	1,2269 €/m³	1,1823 €/m³	1,3964 €/m³	1,5894€/m³
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)					
Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement ⁽¹⁾	20,9 €			
Part proportionnelle (€ HT/m³)					
	Prix au m³	1,0262 €/m³			
Taxes et redevances					
Taxes					
	Taux de TVA ⁽²⁾	10 %			
Redevances					
	Modernisation des réseaux de collecte	0,185 €/m³			

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Tarifs		Au 01/01/2020			
		Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	La Haye
Part de la collectivité					
Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement ⁽¹⁾	0 €			
Part proportionnelle (€ HT/m³)					
	Prix au m³ de 0 à 200 m³	1,1155 €/m³	0,8751 €/m³	1,2285 €/m³	1,3572 €/m³
	Prix au m³ au-delà de 200 m³	1,1945 €/m³	1,1941 €/m³	1,2285 €/m³	1,3572 €/m³
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)					
Part fixe (€ HT/an)					
	Abonnement ⁽¹⁾	21,46 €			
Part proportionnelle (€ HT/m³)					
	Prix au m³	1,0535 €/m³			
Taxes et redevances					
Taxes					
	Taux de TVA ⁽²⁾	10 %			
Redevances					
	Modernisation des réseaux de collecte	0,185 €/m³			

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 30/11/2016 effective à compter du 19/12/2016 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du 25/03/2016 effective à compter du 14/04/2016 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.



2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2019 et au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2019 en €			
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	La Haye
Part de la collectivité				
Part fixe annuelle	0,00			
Part proportionnelle	147,23	103,98	167,57	192,48
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	147,23	103,98	167,57	192,48
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)				
Part fixe annuelle	20,90			0,00
Part proportionnelle	123,14			0,00
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire	144,04			0,00
Taxes et redevances				
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20			
TVA	31,35	27,02	33,38	35,87
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	53,55	49,22	55,58	58,07
Total	344,82	297,24	367,19	394,59
Prix TTC au m³	2,87	2,48	3,06	3,29

Facture type	Au 01/01/2020 en €				Variation en %			
	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	La Haye	Bray-Sud	Gournay-Ferrières	Neuf-Marché Saint-Pierre	La Haye
Part de la collectivité								
Part fixe annuelle	0,00				0,00			
Part proportionnelle	133,86	105,01	147,42	164,03	-9,08%	0,99%	-12,02%	-14,78%
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	133,86	105,01	147,42	164,03	-9,08%	0,99%	-12,02%	-14,78%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)								
Part fixe annuelle	21,46				2,7%			
Part proportionnelle	126,42							
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire	147,88							
Taxes et redevances								
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22,20				0%			
TVA	30,39	27,51	31,75	33,41	-3,04%	1,80%	-4,89%	-6,86%
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	52,59	49,71	53,95	55,61	-1,79%	1,00%	-2,93%	-4,24%
Total	334,33	302,60	349,25	367,52	-3,04%	1,80%	-4,89%	-6,86%
Prix TTC au m³	2,79	2,52	2,91	3,06	-3,04%	1,80%	-4,89%	-6,86%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2019 en €/m ³ T.T.C			Prix au 01/01/2020 en €/m ³ T.T.C		
	eau	assainissement	total	eau	assainissement	total
BEAUVOIR-EN-LYONS	1,98	2,87	4,85	2,01	2,79	4,80
BEZANCOURT	2,15	2,87	5,02	2,18	2,79	4,97
CROISY-SUR-ANDELLE	2,10	3,29	5,39	2,09	3,06	5,15
FERRIERES-EN-BRAY	2,26	2,47	4,73	2,25	2,52	4,77
GOURNAY-EN-BRAY	2,26	2,47	4,73	2,25	2,52	4,77
LA FEUILLIE	1,98	2,87	4,85	2,01	2,79	4,80
MONTROTY	2,15	2,87	5,02	2,18	2,79	4,97
NEUF-MARCHE	2,15	3,06	5,21	2,18	2,91	5,09
NOLLEVAL	2,10	3,29	5,39	2,09	3,06	5,15

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- ☒ Annuelle
- ☐ Semestrielle
- ☐ Trimestrielle
- ☐ Quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- ☐ Annuelle
- ☒ Semestrielle
- ☐ Trimestrielle
- ☐ Quadrimestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Afin d'équilibrer le prix de l'eau entre les anciens syndicats, nous constatons une augmentation du prix de l'eau sur le secteur de l'ancien de Gournay-Ferrières et une baisse du prix de l'eau sur le secteur de l'ancien syndicat de syndicat du Bray Sud, SIVU de Neuf Marché/Saint Pierre Es Champs et l'ancien syndicat de la Haye.



2.3. Recettes

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	504 416,53	508 762,30	0,86%
<i>dont abonnements</i>	-	-	-
Redevance eaux usées usage non domestique	-	-	-
<i>dont abonnements</i>	-	-	-
Recette pour boues et effluents importés	-	-	-
Régularisations (+/-)	-	+ 6 572,61	-
Total recettes de facturation	504 416,53	515 335,30	2,16%
Recettes de raccordement	8 000	-	-
Prime de l'Agence de l'Eau	108 228,41	-	-
Contribution au titre des eaux pluviales	-	-	-
Recettes liées aux travaux	1 262,72	-	-
Contribution exceptionnelle du budget général	-	-	-
Autres recettes (préciser)	-	-	-
Total autres recettes	117 490,72	-	-
Total des recettes	621 907,66	515 335,30	-17,14%

Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :

Type de recette	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	465 514	576 995	23,95%
<i>dont abonnements</i>	-	-	-
Redevance eaux usées usage non domestique	-	-	-
<i>dont abonnements</i>	-	-	-
Recette pour boues et effluents importés	-	-	-
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	+ 20 360	- 8 682	-142,64%
Total recettes de facturation	485 875	568 313	16,97 %
Recettes liées aux travaux	13 992	11 358	-18,83%
Produits accessoires	1 624	1 327	-18,29%
Total autres recettes	15 219	12 685	-16,65%
Total des recettes	486 736	580 998	19,37%

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2019 : 1 083 648,30 € (990 291,53 au 31/12/2018).

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2019, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 5 024 abonnés potentiels (100% pour 2018).

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	13
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		83,55%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	70%	12
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	50%	10
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	90

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 90 pour l'exercice 2019 (84 pour 2018).

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2018	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
Station d'épuration de BEAUVOIR EN LYONS	5	100	1000
Station d'épuration de BEZANCOURT	5	100	100
Station d'épuration de CROISY SUR ANDELLE / VASCOEUIL	20	100	100
Station d'épuration de GOURNAY EN BRAY	644	100	100
Station d'épuration de LA FEUILLIE	34	100	100
Lagunage de MONTROT	15	100	100
Station d'épuration de NEUF MARCHE	30	100	100
Station d'épuration de NOLLEVAL	18	100	100

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (100 en 2018).

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2018	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
Station d'épuration de BEAUVOIR EN LYONS	5	0	0
Station d'épuration de BEZANCOURT	5	100	100
Station d'épuration de CROISY SUR ANDELLE / VASCOEUIL	20	100	100
Station d'épuration de GOURNAY EN BRAY	644	100	100
Station d'épuration de LA FEUILLIE	34	100	100
Lagunage de MONTROT	15	100	100
Station d'épuration de NEUF MARCHE	30	100	100
Station d'épuration de NOLLEVAL	18	0	0

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 97,02 (97,02 en 2018).

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2018	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
Station d'épuration de BEAUVOIR EN LYONS	5	0	0
Station d'épuration de BEZANCOURT	5	100	100
Station d'épuration de CROISY SUR ANDELLE / VASCOEUIL	20	100	100
Station d'épuration de GOURNAY EN BRAY	644	0	0
Station d'épuration de LA FEUILLIE	34	100	100
Lagunage de MONTROT	15	100	100
Station d'épuration de NEUF MARCHE	30	100	100
Station d'épuration de NOLLEVAL	18	0	0

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 13,49 (13,49 en 2018).

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Station d'épuration de CROISY SUR ANDELLE / VASCOEUIL (Code Sandre : 030000176201):

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	13,4
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		13,4

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

Station d'épuration de GOURNAY EN BRAY (Code Sandre : 037631201000):

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	61,2
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		61,2

Lagunage de MONTROTY (Code Sandre : 037645001000) :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	130
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		130

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2019, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2018).

4. Financement des investissements

4.1. *Montants financiers*



	Exercice 2018	Exercice 2019
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	712 968,69	2 183 700
Montants des subventions en €	755 021,05	397 956,78
Montants des contributions du budget général en €	133 978,00	393 678,23

4.2. *Etat de la dette du service*



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		4 339 696,54	3 905 350,47
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	317 429,46	334 570,41
	en intérêts	135 918,06	78 898,07

4.3. *Amortissements*



Pour l'exercice 2019, la dotation aux amortissements a été de 0 € (0 € en 2018).

4.4. *Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux*



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Travaux de réhabilitation du réseau et de la station d'épuration de Beauvoir en Lyons	-	40 000
Etude et travaux d'optimisation de la station d'épuration de Gournay-en-Bray	150 000	1 300 000
Actualisation du zonage d'assainissement sur les communes de Gournay-en-Bray et de Ferrières-en-Bray	10 000	10 000
Diagnostic du réseau d'assainissement des communes de Gournay-en-Bray et de Ferrières-en-Bray	245 977	300 000
Diagnostic du réseau d'assainissement hors communes de Gournay-en-Bray et de Ferrières-en-Bray	110 000	140 000
Réhabilitation du réseau d'assainissement cote de Saint Aubin à Gournay-en-Bray	-	50 000
Etude épandage des boues station d'épuration de Beauvoir-en-Lyons et Montrotty	14 023	20 000
Réhabilitation du réseau Route Neuve à Gournay-en-Bray	550 000	1 020 000
Branchements Croisy-Vascœuil Tranche 2	500 000	1 015 000
Reconstruction de la station d'épuration de Nolléval	600 000	870 000
Extension du réseau sur Croisy sur Andelle	250 000	150 000
Extension du réseau impasse Pillet à Ferrières en Bray	15 000	100 000
Réalisation raccord réseau AC ZA La Feuillie	-	32 016
Diagnostic des réseaux d'assainissement des communes de Croisy sur andelle, Vascœuil et Nolléval	35 000	-
Actualisation du zonage d'assainissement sur les communes de Croisy sur Andelle, Elbeuf sur Andelle et de Nolléval	25 000	-
Extension du réseau sur Ferrières en Bray RN31	50 000	-
Extension du réseau sur La Feuillie RN31	50 000	-
Optimisation de la filière boue de la station d'épuration de Gournay en Bray	40 000	-

4.5. *Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice*



Aucune présentation des programmes pluriannuels de travaux n'a été adoptée par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. *Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)*



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2019, le service a reçu 7 demandes d'abandon de créance et en a accordé 7.

119 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0003 €/m³ pour l'année 2019 (0,0003 €/m³ en 2018).

5.2. *Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)*



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Aucune opération de coopération décentralisée n'a été effectuée par le SAEPA du Bray Sud.

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2018	Valeur 2019
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	11 657	11 471
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	26	204,6
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,48	2,52
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	96,28%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	84	90
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	97,02%	97,02%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	13,49%	13,49%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0003	0,0003